



Le 14 décembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

CORONAVIRUS

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

PRISONS

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

CORONAVIRUS

M. Coon

L'hon. M. Higgs

SOINS DE SANTÉ

M. Coon

L'hon. M^{me} Shephard

GOUVERNEMENTS LOCAUX

M. Austin

L'hon. M. Allain

PRISONS

M. Melanson

L'hon. M. Cardy

M. Melanson

M. Melanson

L'hon. M. Steeves

L'hon. M. Steeves

Questions orales

[Original]

CORONAVIRUS

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président. Nous voulons utiliser l'Assemblée législative pour communiquer davantage les décisions du gouvernement. Hier, le premier ministre et la ministre de la Santé ont fait une annonce quand même importante, mais dont personne ne voulait. Cependant, je pense que tout le monde s'attendait à ce que le variant Omicron fasse son entrée au Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, cette annonce faite hier aura certainement un impact sur la période de Noël. Toutefois, le 3 décembre, le gouvernement a annoncé son plan d'action pour l'hiver, avec trois phases. Ce plan contient des mesures spécifiquement liées au taux d'hospitalisation, qui pourrait modifier les phases. Hier, il y a eu l'annonce de nouvelles consignes de Santé publique. Le premier ministre pourrait-il apporter davantage de précisions en ce qui a trait aux différences entre le plan d'action pour l'hiver qui a été annoncé le 3 décembre et ce qui a été annoncé hier?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je suis très contente que le chef de l'opposition ait posé sa question de la façon dont il l'a fait. Nous comprenons tout à fait que la situation est difficile. La semaine dernière, dans un de mes discours, j'ai parlé du fait que la pandémie de COVID-19 est très imprévisible et que nous devons nous adapter lorsque c'est nécessaire. À l'heure actuelle, nous sommes dans une phase de transition. Nous recueillons des données pour comprendre ce qui se produira ensuite à court terme. Il nous faudra peut-être passer à la phase 2. Toutefois, en ce moment, nous devons simplement mettre en place des mesures nous permettant de ralentir la propagation et espérer que nous pourrions nous rendre à Noël. Ce ne sera peut-être pas possible. Nous ne savons pas ce qui se produira au cours des prochains jours, lesquels sont très importants. Nous donnons à la Santé publique l'occasion d'examiner les données et de les analyser pour voir ce que nous devons faire.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Par votre entremise, Monsieur le président, merci à la ministre de nous avoir apporté davantage de précisions. Hier, il y a quand même eu des annonces assez pointues. Il y a notamment la consigne de revenir à ce que nous avons vécu Noël dernier, soit de toujours respecter l'obligation d'être, si je comprends bien, avec seulement les mêmes 20 personnes pour les contacts sans masques. Hier, il y a aussi eu l'annonce d'une nouvelle consigne. J'aurais aimé que la ministre en parle, mais je vais le faire : Les enfants âgés de 12 ans et moins ne peuvent plus participer à des activités sportives organisées, et cela a commencé dès minuit, hier soir. La ministre ou le premier ministre pourraient-ils expliquer, sur une base de santé publique certainement,

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

les raisons justifiant cette décision? Il ne fait aucun doute que certains parents sont extrêmement perplexes quant à cette décision prise par le gouvernement hier.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, les enfants de 12 ans et moins reçoivent encore leurs vaccins, et il ne fait aucun doute qu'il y a beaucoup de propagation entre les enfants de ce groupe d'âge.

Nous sommes conscients des difficultés que la situation engendre pour les enfants. Nous savons que les sports leur sont très bénéfiques, mais nous devons ralentir la propagation du variant Omicron et de la COVID-19. Nous sommes dans une position très précaire. L'arrivée du variant Omicron dans la province a tout chamboulé ; les mesures temporaires en question ont donc été prises. Nous irons peut-être plus loin, mais nous devons donner à la Santé publique le temps de passer en revue les données et de nous proposer des mesures concrètes à prendre. La situation n'est pas amusante, Monsieur le président. Nous nous rendons compte des répercussions que la situation entraîne, mais nous devons protéger les personnes âgées de la province, qui sont les grands-parents des enfants concernés. C'est la façon dont nous pouvons ralentir la propagation.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Par votre entremise, Monsieur le président, je remercie la ministre. La ministre a dit — je pense que les propos ont été tenus hier, mais pas lors de la conférence de presse — que la Santé publique avait besoin de plus de temps et qu'elle avait besoin de temps pour effectuer plus d'analyses sur le variant Omicron et ses effets. Je suppose qu'une question pointue pour la ministre serait la suivante : De combien de temps la Santé publique a-t-elle besoin? Se pourrait-il que des changements soient apportés en fonction de ses analyses, de l'évolution du variant Omicron dans la province ainsi que des répercussions et des effets de sa présence ici? De combien de temps la Santé publique a-t-elle besoin exactement — pour que nous ayons une meilleure compréhension de ce que signifie vraiment la déclaration?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, j'aimerais vraiment prédire ce qui se produira dans deux jours, dans une semaine ou même dans un mois. Or, une leçon que nous avons tirée de notre réalité en temps de pandémie, c'est que nous devons faire preuve de souplesse et nous adapter quand il le faut.

Nous surveillons la situation quotidiennement, chaque matin, à l'aide de documents de travail internes et externes ainsi qu'en comprenant ce qui se passe dans les provinces voisines et en sachant exactement quelle est la situation dans la province. Il n'est donc absolument pas possible pour nous de vous dire ce qui arrivera demain.

En ce moment, l'une des choses que nous détestons le plus, c'est l'imprévisibilité, mais, en raison de la COVID-19, nous n'avons plus de prévisibilité. En ce moment, nous devons être

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

très, très vigilants à l'égard de l'évolution du variant Omicron dans la province. En Ontario, les cas liés au variant Omicron doublent tous les deux jours. Si cela devait nous arriver, Monsieur le président, nous serions dans le pétrin.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Par votre entremise, Monsieur le président, j'exprime mes remerciements. Je conviens que nous devons être très vigilants. Voilà pourquoi nous posons des questions aujourd'hui, soit pour obtenir plus de renseignements auprès de la ministre et du gouvernement.

Parmi les choses qui ont été dites hier pendant la conférence de presse, il y en a une qui m'a vraiment inquiété. Je ne sais pas si c'est la ministre, le premier ministre ou la D^{re} Russell qui a tenu les propos suivants, mais je pense que c'était vous, Madame la ministre, qui avez dit ceci : En ce qui concerne la vaccination, il semble que nous sommes dans une course afin d'administrer les doses de rappel plus rapidement que la vitesse à laquelle se propage le variant Omicron. C'est une situation que nous avons connue auparavant dans le cas du variant Delta, ce qui remonte à bien longtemps. La question est la suivante. La ministre a dit hier, je crois, que la capacité d'offrir des vaccins est limitée ou pourrait poser problème — c'était peut-être le terme qu'elle a utilisé. Il nous faut des précisions à cet égard, car la vaccination est évidemment la solution. Même si ce n'est pas sans faille, c'est la solution. Qu'entendez-vous par des problèmes quant à la capacité d'administrer les vaccins?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, le chef de l'opposition a raison. Les doses de rappel constituent notre meilleur — notre meilleur — moyen de défense contre le variant Omicron et la prochaine vague. Dans le cas du variant Delta, nous faisons la course contre le train. Malheureusement, le train est arrivé au Nouveau-Brunswick. Nous allons maintenant tenter de l'empêcher de nous écraser. À ce sujet, je devrais simplement dire que la capacité dont je parlais visait à vrai dire le fait d'avoir assez de vaccinateurs pour procéder à la vaccination aussi rapidement que nous le souhaiterions.

À cet égard, j'aimerais annoncer qu'il y a aujourd'hui à Saint John une séance de vaccination sans rendez-vous au Exhibition Park. Toute personne âgée de plus de 50 ans et admissible à la dose de rappel peut s'y rendre entre midi et 18 h 30. Nous voulons vacciner le plus de personnes possible. Une autre séance de vaccination aura lieu demain au Brookside Mall de 10 h à 15 h. Ce n'est que le début, Monsieur le président. Au fur et à mesure que nous déploierons d'autres ressources, nous organiserons beaucoup, beaucoup d'autres séances de vaccination sans rendez-vous.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président. Je suis content de voir qu'il y aura une clinique sans rendez-vous à Saint John, ce qui est

Questions orales

extrêmement bien pour cette région ; toutefois, le Nouveau-Brunswick compte beaucoup d'autres collectivités.

Je suis prêt à donner ma minute au complet à la ministre pour qu'elle puisse donner davantage d'information à savoir quelles sont les catégories de professionnels qui vont continuer à vacciner les gens. Y a-t-il suffisamment de personnes pour vacciner les gens qui ont besoin de la deuxième dose ou encore de la dose de rappel? Quand verrons-nous le plan? La ministre peut-elle nous dire aujourd'hui où sont ou seront les cliniques de vaccination pour que nous puissions accélérer la vaccination et rendre la troisième dose accessible le plus rapidement possible? Peut-elle nous dire où les gens pourront recevoir cette troisième dose?

Madame la ministre, s'il vous plaît, donnez-nous des informations beaucoup plus pointues, beaucoup plus précises, parce que les gens écoutent cet après-midi.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Je suis contente d'avoir l'occasion de répondre à la question, Monsieur le président. Je tiens à ce que le chef de l'opposition sache que nous consultons plusieurs groupes, même depuis la semaine dernière.

Comme vous le savez, les pharmaciens de notre province apportent leur aide pour administrer les doses du vaccin pédiatrique ainsi que les doses de rappel. La capacité dans de nombreuses collectivités de notre province s'en trouvera ainsi renforcée, notamment dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Nous faisons aussi appel aux étudiants en sciences infirmières pour le temps des fêtes. Les physiothérapeutes qui ont reçu une formation en acupuncture pourront aussi nous aider à cet égard. Nous communiquons avec davantage de médecins. Environ 100 médecins sont de la partie pour nous aider à distribuer les doses.

Il s'agit d'une tentative tous azimuts pour faire en sorte que nous distribuions les vaccins le plus rapidement possible. Dès que nous aurons une liste des endroits et des dates, nous la rendrons publique. Santé publique met la dernière main aux détails.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, je n'émettrai pas de critiques, mais je suis un peu préoccupé. Je suis un peu préoccupé par le fait que le nouveau variant, Omicron, se trouve au Nouveau-Brunswick. Je pense que trois cas sont confirmés, et des analyses et des vérifications sont menées relativement à d'autres cas. Je penserais que la ministre, sinon aujourd'hui... Il nous faut une stratégie complète et un plan pour que les gens obtiennent leur troisième dose, leur dose de rappel, en fonction de leur admissibilité. Le plan devrait déjà avoir été rendu public.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Je sais que Santé publique déploie probablement beaucoup d'efforts, mais il nous faut le plan maintenant. Noël est dans à peu près 10 jours. Les gens veulent savoir où et quand ils pourront se faire vacciner. C'est une course entre la troisième dose et l'arrivée du variant Omicron au Nouveau-Brunswick. Nous devrions faire preuve d'une transparence absolue en annonçant où et quand les gens pourront obtenir leur troisième dose.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, le chef de l'opposition soulève une question valable. Nous voulons que les séances de vaccination soient opérationnelles dès que possible.

Sachez que les gens disposent de maintes possibilités pour obtenir leur troisième dose et prendre rendez-vous pour leurs enfants, par exemple les pharmacies. Communiquez avec votre pharmacie locale pour savoir si elle participe à la vaccination. Les pharmaciens peuvent nous aider, et ils nous aident. Nous voulons remercier l'Association des pharmaciens et tous ses membres d'avoir répondu à notre appel, pas seulement cette fois-ci, mais aussi au moment d'administrer les premières et deuxièmes doses. Ils ont été d'une aide précieuse pour accomplir ce que nous voulions accomplir.

Nous mettrons la dernière main aux listes. Je suis sûre que Santé publique déploie de très, très grands efforts pour déterminer exactement quelles séances organisées par les RRS pourront servir de séances de vaccination de masse et de séances sans rendez-vous afin que les gens puissent y aller à leur convenance et le plus tôt possible. Telle est notre intention. Nous devons administrer les vaccins dès que possible.

PRISONS

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Je remercie la ministre par votre entremise, Monsieur le président. Nous attendrons le plan. Il s'agit certainement d'un élément tout à fait essentiel pour lutter contre le nouveau variant.

Je veux parler d'une annonce qui a été faite hier. J'ai été surpris. À vrai dire, j'ai été abasourdi. Parmi tous les défis qui se posent à notre province et tous les investissements à réaliser dans les infrastructures, la stratégie employée par le gouvernement au cours des derniers mois en ce qui concerne les personnes qui ont fait la grève pour obtenir des contrats équitables, le fait d'obliger le personnel infirmier à tenir un vote de grève afin d'obtenir un contrat équitable ainsi que les besoins en infrastructure de tout genre auxquels il faut répondre au sein de notre système d'éducation... Hier, le gouvernement a annoncé la construction d'une prison de 32 millions de dollars dont personne n'avait parlé. Personne n'avait vraiment pensé qu'une prison de 32 millions serait la priorité absolue du gouvernement actuel. Qui en a eu l'idée, Monsieur le premier ministre?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je pense qu'il est important que nous présentions en quelque sorte les renseignements. Manifestement, ni le procureur général ni la ministre des

Questions orales

Transports et de l'Infrastructure ne sont ici aujourd'hui. Toutefois, en examinant l'ensemble des besoins dans la province et notre façon de gérer ceux-ci, nous constatons que nous avons certainement beaucoup parlé de la gestion du taux de criminalité croissant dans notre province, de l'augmentation de la consommation de drogues et des préoccupations du genre. Je pense cependant que nous pouvons fournir davantage de renseignements au sujet de la nécessité d'une telle installation en ce moment. Il ne s'agit pas d'essayer de montrer qui en veut et qui n'en veut pas. Il s'agit de déterminer si la nécessité se fait sentir. Voilà le raisonnement que nous présenterons assurément au chef de l'opposition et à ses collègues pendant l'étude des prévisions budgétaires et par la philosophie. Merci.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Puisqu'il est question de besoins, ne pensons-nous pas que la somme de 32 millions devrait plutôt servir à recruter davantage de personnel infirmier, à conclure un contrat avec les travailleurs paramédicaux ou à investir encore plus dans les soins de santé mentale et le traitement des dépendances, c'est-à-dire à répondre à des besoins plus pressants? Il s'agit de 32 millions de dollars pour une prison, ce qui ne correspond absolument pas aux tendances quant à la façon dont nous nous occupons des personnes toxicomanes ni la façon dont nous les traitons. Il est vraiment intéressant de constater qu'un gouvernement ferait une priorité d'une prison de 32 millions de dollars alors que toutes sortes de problèmes et de défis se posent à notre société.

Monsieur le premier ministre, je pense que votre priorité est à côté — complètement à côté — de la plaque. Vous devriez annuler le projet et investir l'argent là où il le faut afin que nous ayons davantage de personnel infirmier et paramédical et que celui-ci gagne un salaire équitable.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je peux comprendre les questions posées par le chef de l'opposition relativement à notre façon de gérer tous les aspects de la situation avec laquelle nous sommes aux prises dans la province. Certes, nous déployons de grands efforts pour mettre en oeuvre de nouvelles mesures et travailler aux questions liées à la santé mentale. Nous collaborons étroitement avec la police dans les secteurs d'application de la loi et nous travaillons fort aussi pour veiller à ce que nous puissions atténuer les risques. Nous savons que les gens de collectivités des quatre coins de la province sont préoccupés. Ils se préoccupent de ce qu'ils voient dans leurs collectivités, des changements qui s'opèrent.

Il faut donc un équilibre. J'aimerais dire que, selon moi, l'équilibre est atteint progressivement, car le tout nécessitera des efforts ciblés dans l'ensemble de la province. Il s'agit seulement d'un aspect parmi bon nombre d'idées de traitement ou de besoins en matière de traitement dans notre province pour relever les défis qui se posent aux

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

collectivités. Ce n'est pas la seule solution. Nous le savons. C'est simplement l'une des nombreuses solutions que nous mettrons en oeuvre à mesure que nous collaborerons avec les agents et services de police ainsi que les services d'application de la loi et que ces derniers nous communiqueront leurs besoins également.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, il faut vraiment remettre en question cette priorité du gouvernement d'investir — en fait, ce n'est même pas un investissement ; c'est plutôt une dépense — 32 millions de dollars dans un centre correctionnel, alors que nous avons un sérieux manque de personnel infirmier. Nos travailleurs paramédicaux n'ont même pas de convention collective. La négociation de la convention collective du personnel enseignant arrivera bientôt, donc ce dossier n'est pas réglé.

Nous avons un manque de professionnels de la santé. Au lieu d'essayer de guérir et d'incarcérer ces gens-là, ces professionnels pourraient faire de la prévention pour qu'ils ne soient pas dans une position d'aller en prison. Cela pourrait se faire en embauchant des professionnels de la santé, afin de prévenir certains actes au lieu d'essayer de guérir ces personnes avec de l'emprisonnement.

Monsieur le premier ministre, vous devez réévaluer vos priorités et sérieusement écouter la population afin de connaître ce dont elle a vraiment besoin. Après tout ce que je viens de vous énumérer, ce n'est pas d'un centre correctionnel dont les gens ont besoin. Allez-vous prendre cela en considération et changer d'idée?

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que, si nous nous examinons ce qui s'est passé au cours des dernières semaines ou des derniers mois, nous verrons que nous avons conclu l'entente avec le SCFP. Cela n'a pas été facile, mais nous avons réussi à le faire. Nous avons conclu un troisième accord de principe dont les membres du personnel infirmier sont saisis en ce moment. Je suis convaincu que, cette fois, il sera adopté. Nous reconnaissons le service que les infirmières nous ont rendu et qu'elles continueront de nous rendre. Nous avons conclu l'accord, et le dossier avance.

Au ministère du Développement social, nous avons apporté des améliorations majeures. Le ministre en parlera davantage au cours des mois et des semaines à venir, mais nous nous attaquons à de nombreuses questions, qu'il s'agisse de l'itinérance, de la récupération à

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

laquelle sont assujettis les augmentations de salaire et les gains de revenu supérieurs à l'aide sociale, ou encore du salaire minimum. Nous avons augmenté le salaire minimum, ce qui faisait partie d'une mesure sociétale nécessaire pour que les gens puissent gagner un revenu équitable.

Monsieur le président, je pourrais continuer à énumérer les mesures concrètes que nous avons prises pour faire avancer les choses, mais cela ne signifie pas que nous devons éviter de travailler sur d'autres questions. Cela veut dire que nous avons une vision globale, et non la vision étroite que nous avons constatée dans le passé chez le gouvernement libéral précédent.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre est complètement à côté de la plaque dans le dossier. Je peux vous l'affirmer.

Prenez simplement le cas de l'infrastructure. Dans le domaine de l'éducation, nous avons besoin de projets de modernisation à mi-vie pour de nombreuses écoles secondaires de la province, mais le gouvernement a annulé ces projets. Ce sont nos enfants, les futurs dirigeants de notre province, qui ont besoin d'infrastructure et d'écoles adéquates. Nous devons assurer un service de traversier aux gens de l'île Campobello.

[Original]

Le pont de Shippagan est en train de s'écrouler. Monsieur le premier ministre, les gens de l'île de Lamèque ont besoin d'un lien pour se rendre sur la terre ferme, soit le pont de Shippagan. Je ne comprends pas comment le premier ministre peut donner priorité à un centre correctionnel au lieu d'investir dans nos enfants, dans la santé mentale et dans notre personnel infirmier. Monsieur le premier ministre, changez d'idée.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, la différence entre le chef de l'opposition et moi se situe au niveau de ce qui est nécessaire et de ce qui est souhaité. Ainsi, si nous voulons prendre comme exemple le pont de Shippagan, qui est un sujet de discussion depuis toujours — je me souviens qu'il l'est depuis de nombreuses années maintenant —, nous pouvons demander : Quand le remplacement d'un pont est-il censé être fait? On est censé le faire lorsque le pont est trop mécaniquement défectueux pour rester en service et lorsqu'un pont fiable est nécessaire pour franchir en toute sécurité une voie navigable. Les travaux d'ingénierie ont été réalisés — ils sont terminés —, et le rapport a été remis. Il sera présenté par la ministre d'ici peu. En fait, le remplacement du pont se fera en fonction de la nécessité.



Questions orales

Je le répète depuis des années, mais c'est un thème qui ne fait pas l'unanimité de l'autre côté de la Chambre. Pour les gens de ce côté-là, le principe de la nécessité importe peu. Ce qui compte, c'est le vouloir. Il y a une différence, et la différence de philosophie réside dans le fait que nous pouvons améliorer notre gestion des actifs. Le budget de capital de l'exercice en cours va absolument dans ce sens.

CORONAVIRUS

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Vous savez, en raison du grand nombre de cas de COVID-19 que nous avons actuellement, le délai d'attente à Fredericton pour subir un test PCR et obtenir les résultats peut s'élever à cinq jours. Par conséquent, un grand nombre de personnes doivent s'isoler pendant longtemps en attendant de savoir si elles sont atteintes de la COVID-19. Puisqu'il est prévu que les cas de COVID-19 augmenteront considérablement en raison de l'arrivée du variant Omicron, le nombre de personnes qui devront s'absenter du travail et s'isoler montera certainement en flèche, du moins, si ces personnes sont prêtes à se passer de leur salaire.

Ma question s'adresse à la ministre de la Santé. Sur le plan de la santé, la ministre croit-elle que les gens du Nouveau-Brunswick qui ont besoin de jours de congé de maladie pour éviter des difficultés financières pendant qu'ils sont censés s'isoler chez eux devraient disposer d'un accès garanti à ces jours de congé de maladie payés?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que nous examinons les filets de sécurité au sein de notre système, et nous le faisons depuis le début de la pandémie. Vous savez, pendant la discussion ici, il y a eu plus tôt une allusion à la possibilité que nous ayons utilisé à d'autres fins les fonds provenant d'Ottawa, soit les 2,3 milliards de dollars. Tous les fonds ont été entièrement dépensés dans la province — tous les fonds. En fait, les 330 millions de dollars, je crois, que nous avons dépensés dépassent les 280 millions de dollars que nous avons reçus.

Nous avons donc examiné des moyens de soutenir les familles, de fournir un soutien aux personnes qui en ont besoin, mais, en ce qui concerne l'instauration d'un programme de congés de maladie garantis payés par le gouvernement, je pense que nous devons y réfléchir à long terme et que nous devons réfléchir à ce que cela pourrait être, car un certain nombre de programmes sociaux sont actuellement en vigueur. Comme je l'ai mentionné plus tôt, le ministre du Développement social travaille à l'amélioration d'un bon nombre de ces programmes. Monsieur le président, nous ne pouvons pas simplement faire fond sur les mesures actuelles. Nous devons mieux faire. Assurons-nous que les programmes actuels fonctionnent et assurons-nous qu'ils répondent aux besoins des personnes qui en ont le plus besoin. Merci.



Questions orales

[Original]

SOINS DE SANTÉ

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick atteints du syndrome neurologique non identifié et les membres de leur famille ont écrit aujourd'hui une lettre ouverte à la ministre de la Santé pour exprimer leur détresse devant la façon dont la province a mis fin à l'enquête scientifique sur la cause de la maladie. Ils demandent que la province reprenne sa collaboration avec l'Agence de santé publique du Canada. Ils veulent que l'agence puisse effectuer des tests environnementaux et alimentaires et qu'elle soit autorisée à tester les neurotoxines chez les patients vivants et décédés. La ministre de la Santé verra-t-elle à ce que les experts scientifiques de l'Agence de santé publique du Canada puissent aider le Dr Marrero à découvrir la cause première de leur maladie?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je suis reconnaissante de la question. Dès que nous avons su que nous étions aux prises avec une maladie inconnue, c'est-à-dire en décembre, il y a un an, nous savions absolument qu'il fallait faire des recherches scientifiques et méthodiques — méthodiques — pour déterminer de quoi il s'agissait vraiment. Voilà pourquoi nous avons établi le comité de surveillance. Voilà pourquoi nous avons réuni six spécialistes de la neurologie afin qu'ils examinent les 48 cas signalés de la maladie. Voilà pourquoi nous avons recours à des experts médicaux pour comprendre si les éléments naturels dans notre province sont liés à la maladie.

Monsieur le président, nous savons qu'un rapport sera publié au début de l'année. Nous attendrons ce rapport avant de déterminer les prochaines étapes. Nous communiquons avec l'Agence de santé publique du Canada et nous irons de l'avant ensemble.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

GOVERNEMENTS LOCAUX

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Monsieur le président, ce matin, un article sur la réforme municipale a été publié dans les médias, et dans cet article figurait une réaction du président de la Association of Local Service Districts, Jules Bossé. Voici les propos de M. Bossé qui figurent dans l'article : Nous sommes favorables à la réforme, mais elle devrait être bien faite ; il semble que le travail n'est pas terminé ; on se hâte trop pour adopter la réforme.

Depuis la publication du livre blanc, je dis à la Chambre exactement ce qu'a dit le président et j'entends précisément la même chose du grand public. La plupart des gens conviennent



Questions orales

que des changements s'imposent, mais ils conviennent également que, pour bien les opérer, il faut prendre le temps de décortiquer et de bien saisir le contenu du livre blanc ainsi que permettre aux gens et aux dirigeants locaux de proposer des changements.

Ma question, comme telle, s'adresse au ministre des Gouvernements locaux. Le ministre ralentira-t-il le processus de réforme municipale pour donner aux gens le temps de proposer des changements avant l'adoption de la mesure législative?

[Original]

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président.

[Traduction]

Monsieur le président, samedi matin, j'ai rencontré une personne représentant la zone 2 au sein de l'Union des municipalités, et la question a été posée. La réponse que j'ai donnée à cette personne élue et que je donne aux gens ici à la Chambre, c'est que nous tenons des consultations au sujet de la réforme depuis un an. Il est important que nous tenions des consultations. Nous avons publié un livre blanc. Des consultations et des travaux ont été échelonnés sur un an, puis nous travaillerons à la transition pendant une autre année.

Je suis d'accord avec l'homme d'en face. Des incertitudes persistent, et des questions se posent. Toutefois, dans la prochaine année, nous aurons des réponses. Je ne sais simplement pas combien de temps nous pouvons attendre avant d'aller de l'avant. Il est prévu que le travail sera échelonné sur deux ans. Nous en parlons depuis 25 ans et nous voulons aller de l'avant. Merci.

[Original]

PRISONS

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre a dit qu'il voulait mettre l'argent des contribuables là où sont les besoins. Selon lui, nous avons besoin d'une prison à Fredericton. C'est ce qu'il nous a dit cet après-midi. C'est ce qu'il nous dit cet après-midi.

Monsieur le premier ministre, qu'advient-il de la Polyvalente W.-Arthur-Losier? Un investissement était déjà prévu pour son projet à mi-vie. Qu'advient-il de la Polyvalente Louis-J.-Robichaud, à Shediac? Qu'advient-il de la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany, de l'École Mathieu-Martin et de l'École Mgr-Marcel-François-Richard, à Saint-Louis de Kent? Parlons du palais de justice de Caraquet, que vous avez fermé.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Monsieur le premier ministre, par votre entremise, Monsieur le président, je ne comprends pas où est la logique et quelles sont les raisons justifiant que, au lieu d'investir dans nos jeunes, vous investissiez dans une prison, à Fredericton. Je remarque que ces circonscriptions sont libérales et que, actuellement, Fredericton est conservatrice. Êtes-vous en train de faire de la petite politique avec les contribuables?

L'hon. M. Cardy (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Par votre entremise, Monsieur le président, je remercie le chef de l'opposition pour sa question. C'est un peu bizarre de laisser entendre que la construction d'écoles est une question partisane. Si c'était vrai, sachant que l'école qui sera en première position l'année prochaine se trouve dans la circonscription du député de Campbellton-Dalhousie, nous serions heureux de lui offrir un siège de notre côté de la Chambre. Ce n'est pas le cas.

Nous avons une liste basée sur des faits probants en ce qui concerne la construction des écoles. Nous avons une liste basée sur des faits probants en ce qui concerne les projets à mi-vie. Nous allons poursuivre de la sorte, parce que notre gouvernement a retiré la politique de la construction des écoles en vue de nous donner la possibilité de bien servir nos jeunes. C'est quelque chose dont nous sommes fiers, de ce côté-ci de la Chambre. Nous poursuivrons ces projets d'infrastructures, comme tous les autres, de la manière qui donne des résultats au profit des gens de notre province. Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le ministre n'a aucune crédibilité pour ce qui est de retirer la politique de la prise de décision concernant la répartition des fonds aux écoles, car il a lui-même changé les critères, puis, il y a deux ans, sa circonscription a été choisie comme l'endroit pour construire une nouvelle école.

Le gouvernement veut investir 32 millions de dollars — 32 millions — dans une nouvelle prison à Fredericton. Les enfants dans toute la province ont besoin d'une infrastructure appropriée pour apprendre, pour connaître certaines des meilleures façons de devenir de bonnes personnes et de bons chefs et pour être instruits. Il est question de 32 millions consacrés à une prison. Est-ce là la priorité du gouvernement actuel? Sérieusement, Monsieur le premier ministre? Vous êtes apparemment censé avoir des yeux de lynx en ce qui concerne les finances. À mon avis, ces 32 millions ne sont pas dépensés à bon escient.

(Exclamations.)

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : La dépense en question est un gaspillage d'argent. Des écoles ont besoin d'améliorations. Il faut s'occuper de la santé mentale. Il faut recruter du personnel infirmier. Où se trouve votre priorité?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président, et merci au député d'en face de la question. Je vous remercie d'avoir remarqué notre budget de capital de l'année dernière, lequel budget a été le meilleur que la province ait connu. Par rapport à l'exercice précédent, le budget avait augmenté de 72 millions de dollars. Cette année, l'augmentation se chiffre à 74 millions.

Qu'en est-il de la nouvelle école francophone qui sera construite à Dieppe? Ne sera-t-elle pas dans la circonscription du député?

(Exclamations.)

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Ah voilà, la nouvelle école sera dans la circonscription de Moncton-Centre. Une école sera construite dans la circonscription de Moncton-Centre.

Qu'en est-il du personnel infirmier? Nous avons conclu un accord de principe avec le personnel infirmier. Nous continuerons à travailler avec n'importe quel syndicat qui se présentera à la table des négociations. Le personnel enseignant est le prochain groupe avec qui nous discuterons. Nous réglerons également la situation qui le concerne.

Nous cherchons à régler des problèmes et à faire le travail. C'est cela gouverner, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Mesdames et Messieurs les parlementaires, pendant la période des questions, il a été question de l'absence de certains parlementaires à la Chambre, et j'aimerais vous rappeler qu'il ne faudrait pas en parler. Ainsi, simplement à titre de renseignement, veuillez corriger...

Le temps consacré à la période des questions est écoulé.